

d'autres modifications à la loi sur les pêcheries pour donner une meilleure protection aux chasseurs de phoques, ce qu'il aurait pu faire avec ce bill.

Il vaut la peine de mentionner que moi-même et un autre député d'en face, le député de Grand Falls-White Bay-Labrador (M. Rompkey), sommes allés ensemble observer la chasse et avons apprécié l'empressement avec lequel les citoyens terre-neuviens intéressés ont appuyé notre projet de pétition à la Chambre des communes. Tous les députés ont adressé le texte d'une pétition à tous les chefs de famille, pêcheurs et citoyens de leur circonscription. Je suis heureux de dire que sur les 25,000 personnes à qui j'ai ainsi adressé ce texte il y a moins d'un mois, j'ai maintenant recueilli plus de 13,000 noms dans ma seule circonscription de la côte ouest de Terre-Neuve. J'espère que tout bon terre-neuvien va signer la pétition et recueillir d'autres noms. Cela en plus des instances que nous ont faites et de l'appui que nous ont donné bon nombre de conseillers municipaux et tous les organismes terre-neuviens qui connaissent bien et respectent les traditions qui ont cours depuis si longtemps à Terre-Neuve.

Je vais laisser d'autres de mes collègues aborder d'autres aspects du bill. J'espère que nous réussirons à faire corriger certaines des légères lacunes qui s'y trouvent. Je tiens à féliciter le ministre de son travail. Il peut être assuré que nous allons tâcher de faire adopter le bill aussi rapidement que possible de sorte que nous puissions compter sur une loi plus rigoureuse qui protège vraiment les pêcheurs et les précieuses populations de poisson que nous espérons préserver pour l'avenir.

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention de retarder indûment l'adoption de ce bill. Nous devons tenir compte des problèmes que pose la structure des comités qui existe depuis le début de la présente législature et qui a existé au cours de la législature précédente. Je ne suis pas d'accord avec mon ami et voisin, le député de Nanaimo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas) qui prétend que c'est dans les comités que nous pourrions discuter de ces questions. En raison même de la structure des comités, nous ne pouvons pas étudier ces questions efficacement. Les députés n'ont certes pas assez de dix minutes pour exposer leur point de vue et poser des questions.

Comme nous parlons des modifications apportées à la loi sur les pêcheries, je vais saisir l'occasion pour traiter, aux fins du compte rendu, de diverses questions qui inquiètent et troublent les pêcheurs de la côte ouest. Avant de passer à des problèmes bien précis, comme je l'ai déjà dit à quelques reprises et comme l'a mentionné le député de South Shore (M. Crouse), je voudrais dire quelques mots au sujet des règlements que le ministre a le pouvoir de formuler. Il se peut qu'un autre député en ait parlé également. Nous sommes constamment aux prises avec ce problème. On a du mal à mettre la main sur les règlements que formule le ministre et qu'il publie probablement. Je reviendrai sur certains règlements en vigueur que les pêcheurs ont beaucoup de mal à se procurer. Par conséquent, ils ne connaissent pas les conditions qui régissent leur métier. C'est tout à fait inadmissible. Nous devrions avoir en main les règlements avant d'étudier ce projet de loi.

Pêcheries

J'ai une demande spéciale à faire au ministre. Il devrait avoir les projets de règlements touchant les domaines qu'il compte améliorer. Nous devrions avoir les textes de ces règlements lorsque le bill sera renvoyé au comité pour étude après la deuxième lecture. C'est d'une importance capitale. Ce fut le cas lors de l'étude du Code maritime: on se rappelle les craintes qu'ont exprimées les pêcheurs d'un bout à l'autre du pays sur la teneur de ces règlements. C'est ce qui nous a fait hésiter à adopter le bill en troisième lecture; en l'occurrence les craintes sont fondées également. Je demande au ministre de nous présenter les projets de règlements qu'il compte publier en vertu des pouvoirs que lui confère cette mesure.

La première chose qui m'inquiète, ainsi que les pêcheurs de la côte ouest, c'est l'accord sur les pêches conclu à la hâte en février dernier à la suite des discussions de Los Angeles, où le Canada et les États-Unis se sont entendus sur certaines grandes lignes, mais pas d'une manière assez ferme pour parvenir à une entente définitive. En moins d'une semaine, pour mettre en valeur, pour exploiter à des fins de propagande la visite qu'a faite le premier ministre (M. Trudeau) à Washington, et pour donner plus de poids aux discussions qui ont été conclues, on a signé un accord canado-américain sur les privilèges des pêches. J'ai donné, précédemment, à l'aide de statistiques une idée de la valeur des pêches pour le Canada.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre, s'il vous plaît. La parole est au secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Kaplan) qui invoque le Règlement.

M. Kaplan: Monsieur l'Orateur, plusieurs orateurs à la Chambre veulent prendre la parole au sujet de l'avis de motion n° 11, à l'heure réservée aux initiatives parlementaires. Au point où nous en sommes dans l'étude du bill, je me demandais si nous ne pourrions décider à l'unanimité de permettre au député de terminer son discours pendant l'heure réservée aux initiatives parlementaires. Je ferai remarquer que c'est la deuxième heure que nous consacrons à l'étude de la motion n° 11, durant cette session. Le motionnaire en a déjà parlé, tout comme un certain nombre d'autres députés, des deux côtés de la Chambre.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): La Chambre a entendu la proposition du secrétaire parlementaire. Y a-t-il consentement général pour permettre au député d'Esquimalt-Saanich (M. Munro) de poursuivre?

Des voix: D'accord.

M. Hnatyshyn: Monsieur l'Orateur, le secrétaire parlementaire propose que nous continuions ce débat pendant quelques instants, en empiétant sur l'heure réservée aux initiatives parlementaires. Ai-je bien compris?

M. Kaplan: Monsieur l'Orateur, j'ai simplement suggéré que l'on prenne un peu de temps sur l'heure réservée aux initiatives parlementaires pour permettre au député de conclure.

M. Hnatyshyn: A mon avis, on ne résoudra pas ainsi la question, car il y a deux autres députés qui désirent prendre la parole sur le même sujet. Certes, je suis tout disposé à hâter l'étude des mesures gouvernementales, mais puisqu'il est 5 heures, je crois que nous devrions passer aux initiatives parlementaires.